

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5252>



# Stage "Résistez aux nouveaux managers de l'EN"

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Formation syndicale -



Date de mise en ligne : mardi 17 janvier 2017

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

## Stage "Résistez aux nouveaux managers de l'EN"

---

Dans la continuité du stage Management organisé le 1er décembre, la section académique propose à tous les collègues (enseignants, AED, CO-PSY, CPE), adhérents et non adhérents un second stage syndical portant sur les rapports hiérarchiques dans les EPLE.

**Qu'est-ce qu'un fonctionnaire ?**

**Qu'est-ce que la protection juridique ?**

**En tant qu'enseignant, CPE, CO-psy, AED, quels sont mes droits et mes obligations ?**

**Jusqu'où s'étendent les prérogatives d'un chef d'établissement ? Que peuvent, ou ne peuvent pas imposer les chefs d'établissement ?**

**Les Environnements Numériques de Travail (ENT) : outil de contrôle ? Quelles précautions ?**

Il se déroulera à Dijon (le lieu sera précisé ultérieurement et dépendra du nombre d'inscrits) le jeudi 23 mars 2017

Animé par la section académique du SNES FSU et un intervenant du secteur action juridique du SNES National, ce stage abordera notamment les points suivants :

Après les constats et des rappels utiles, nous aborderons des pistes de défense et des moyens à mettre en œuvre immédiatement et collectivement.

Participer à un stage syndical est un droit pour tous, titulaires ou non titulaires. Il faut [demander une autorisation d'absence](#) de droit par voie hiérarchique à Mme la rectrice au moins un mois avant le début du stage, donc avant le 23 février.